



La Présidente

Arrêté n° 2021-226 du 30 septembre 2021

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
- VU l'arrêté n° 2021-75 du 2 juillet 2021 désignant Monsieur Othman NASROU, Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France délégué à la jeunesse, à la promesse républicaine, à l'orientation et à l'insertion professionnelle, à l'enseignement supérieur et à la recherche
- VU la délibération n° CP 2021-C17 du 22 juillet 2021 relative aux aides aux entreprises PM'UP Covid-19 : appel à projets PM'UP et TP'UP relance, 4^{ème} rapport pour 2021
- VU la déclaration de partenariat avec le CENTRE FOR ECONOMIC POLICY RESEARCH (CEPR)

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France à l'occasion de la signature de la déclaration de partenariat avec le CENTRE FOR ECONOMIC POLICY RESEARCH (CEPR), le 1^{er} octobre 2021 :

- **Monsieur Othman NASROU**, *Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Île-de-France.



Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr